Séance publique du 12 novembre 2007

Délibération n° 2007-4553

commission principale :	proximité, ressources humaines et environnement
objet :	**Créations, transformations et suppressions d'emplois - Retrait de la délibération n° 2007-4307 du 9 juillet 2007**
service :	Délégation générale aux ressources - Direction des ressources humaines

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 octobre 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Les créations, transformations et suppressions d'emplois

1° - Projets de service

1.1 - Direction de la communication

L'audit réalisé sur le volet fonctionnel de la direction de la communication avait mis en évidence plusieurs mesures d'amélioration dans la gestion des marchés dont l'allègement de la charge trop importante des tâches administratives des chargés de communication.

Une adaptation de l'organisation est donc indispensable pour permettre à la direction de s'inscrire dans une démarche de performance de gestion des marchés et recentrer les missions des chargés de communication sur leur cœur de métier.

Il est donc nécessaire de renforcer l'unité administrative tant sur le plan qualitatif que sur le plan quantitatif.

C'est pourquoi, il est proposé de procéder à la création d'un emploi d'adjoint administratif territorial ainsi qu'à la transformation d'un emploi d'adjoint administratif en un emploi de rédacteur.

Par ailleurs, il est proposé de procéder à la suppression d'un emploi d'attaché créé à mi-temps par délibération n° 2003-1336 du 7 juillet 2003.

Ce dossier a été présenté au comité technique paritaire réuni le 28 septembre 2007.

Le coût de masse salariale supplémentaire est compensé par la suppression d'un emploi d'attaché.

1.2 - Délégation générale aux ressources

Direction logistique et bâtiments

Le plan de déplacement des entreprises mis en place à la communauté urbaine de Lyon vise à favoriser l'utilisation des transports en commun et des transports doux aux dépens des véhicules individuels.

Dans la continuité du projet, a été prévue la mise en pool des véhicules de service en fonction de critères d'utilisation.

Après dix-huit mois de fonctionnement, la mise en évidence d'un certain nombre de difficultés relatives à la gestion des pools de véhicules a amené le comité de pilotage du projet à proposer une organisation fédérale de la gestion des pools.

L'entité chargée de la gestion des pools sera constituée de huit emplois dont cinq seront pourvus par redéploiement interne.

Il est donc proposé de procéder à la création de trois emplois d'adjoints techniques territoriaux ainsi que d'un emploi d'agent de maîtrise.

Ce dossier a été présenté au comité technique paritaire lors de la séance du 28 septembre 2007.

La masse salariale nécessaire à cette nouvelle entité sera financée par l'ensemble des directions communautaires utilisatrices de ce service.

Direction de la propreté

En 1995 avait été créée l'école de la propreté dont l'objectif était d'assurer aux agents de la direction des formations spécifiques métiers. L'école a cessé de fonctionner en 2005.

Toutefois, les obligations réglementaires nouvelles en matière de formation, la nécessité d'accompagner les évolutions du service public et sa modernisation ont conduit la direction à réfléchir sur la mise en place d'un centre de formation spécifique à la direction et en adéquation avec le processus de développement des compétences.

Pour permettre un fonctionnement optimum du centre de formation, il est nécessaire de le doter d'une structure dédiée chargée de gérer les parcours de formation des agents de la direction.

C'est pourquoi, il est proposé de procéder à la création d'un emploi d'attaché territorial et de deux emplois d'adjoints administratifs.

2° - Tableau des effectifs

Les évolutions d'organisation des services communautaires ainsi que la mise en conformité des grades des emplois et des missions y afférentes nécessitent de modifier le tableau des effectifs.

Le retrait d'une délibération

Par délibération n° 2007-4307 du 9 juillet 2007, a été décidé que la Communauté urbaine verserait directement le capital décès aux ayants-droit des agents décédés.

A la suite d'une remarque du contrôle de légalité en date du 30 août 2007 quant aux modalités de calcul, il convient de retirer cette délibération ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - les créations d'emplois

Services/emplois	Cadre d'emplois	N° de poste	Observations
Direction de la communication assistant de gestion des marchés publics	adjoint administratif	07110039	CTP du 28/09/2007 coût compensé par la suppression d'un emploi d'attaché

Délégation générale aux ressources			
Direction de la logistique et des bâtiments chef d'équipe logistique	agent de maîtrise	07400475	CTP du 14/09/2007 coût supplémentaire en année pleine 34 800 €
gestionnaire de pool (3 emplois)	adjoint technique	07400476 07400477 07400478	CTP du 14/09/2007 coût en année pleine 92 000 €
Direction générale			
direction de la propreté responsable centre de formation	attaché	07532143	CTP du 22/06/2007 création compensée par la masse salariale d'un d'ingénieur pas de coût supplémentaire
assistant affecté au chargé de formation (2 emplois)	adjoint administratif	07532144 07532145	créations compensées par la suppression d'un poste de rédacteur coût supplémentaire en année pleine 20 000 €

b) - Les transformations d'emplois

Services/emplois	N° de poste	Cadre d'emplois actuel	Nouvel emploi	Nouveau cadre d'emplois	Observations
Direction générale					
Direction des relations internationales chargé de mission action internationale	94170017	attaché	chargé de mission action internationale	ingénieur	mise en conformité du grade et de l'emploi
Direction de l'eau agent d'entretien des stations	94510390	adjoint technique	chef d'équipe électromécanicien	agent de maîtrise	CTP du 18/04/2006 coût supplémentaire en année pleine : 10 600 €
Direction de la propreté agent comptable	03532017	adjoint administratif 2° classe	agent comptable	adjoint administratif 1° classe	mise en conformité du grade et de l'emploi

Délégation générale aux ressources					
Direction des systèmes informatiques et de télécommuni-cations assistant de gestion	94910015	adjoint administratif	assistant de gestion	adjoint technique	mise en conformité du grade et de l'emploi
Direction de la logistique et des bâtiments agent d'accueil	94400278	adjoint administratif 2° classe	assistant au responsable de l'accueil	adjoint administratif 1° classe	mise en conformité du grade et de l'emploi
Direction de la communication secrétaire comptable secrétaire affectée au responsable	94110010 94110011	adjoint administratif adjoint administratif	gestionnaire des procédures de marchés publics assistante de communication	rédacteur rédacteur	CTP du 28/09/2007 évolution des missions mise en conformité du grade et de l'emploi

c) - les suppressions de postes

Services/emplois	Cadre d'emploi	N° de poste	Observations
Direction de la communication responsable coordination équipe marché	attaché territorial	03110033	CTP du 28/09/2007
Direction générale			
Direction de la propreté responsable unité contrôle de gestion	rédacteur	94530153	CTP du 22/06/2007

d) - le retrait de la délibération n° 2007-4307 du 9 juillet 2007.

2° - La dépense en résultant est prévue et sera prélevée sur les crédits à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - comptes 641 110, 645 100 et 645 300.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,